



Ecole Primaire
Simone Veil

Ce point Infos sera publié cinq fois dans l'année : à chaque période.

Equipement numérique

Dans le cadre du plan numérique, la municipalité a équipé chaque école élémentaire de tablettes et d'ordinateurs portables (5 tablettes par classe élémentaire et 1 PC portable par enseignant élémentaire). Notre école a reçu 35 tablettes et 7 PC portables. Les tablettes pourront être utilisées par les élèves dans les jours à venir ; quelques derniers réglages restent à opérer.

Solidarité à l'école : « Téléthon 2022 »

- **Vente de goûters** du lundi 28 Novembre au vendredi 2 Décembre, de 16h30 à 16h45. Deux points de vente seront organisés par les élèves de CM : l'un à l'entrée de la maternelle et le second à l'entrée élémentaire. Des tickets « MIAM » seront à acheter auprès des enseignants puis à remettre directement au stand de vente.

Un mot sera collé dans les cahiers prochainement.



1 coupon « miam »
= 0,50€

1 part de gâteau = 1€ soit 2 miam
1 boisson = 0,50€ soit 1 miam

- **Calendrier 2023** : la vente du calendrier débutera la semaine prochaine. Le prix est fixé à 6€.

L'ensemble des bénéfices récoltés seront reversés au Téléthon. Vous pourrez également faire des dons : une urne sera à disposition devant l'école la semaine du 28 Novembre.

Tombola des CE1 de Mme Bellon et des CE2 de Mme Balbine

Afin de réduire le coût de leur « classe sans cartables », Mme Bellon et Mme Balbine ont décidé de lancer une grande tombola ! A gagner, de nombreux lots : 1 coffret Smartbox Week-end insolite - 1 smartphone - 1 enceinte lumineuse karaoké Bluetooth - 1 machine à café Tassimo - 1 yaourtière - 1 Blender Classic 2 en 1 - 1 kit gamer (clavier, tapis, souris) - 1 gaufrier hot-dog - 1 brosse lissante électrique...

Le ticket est vendu **2€**. Vous trouverez un mot dans les cahiers en fin de semaine. Le tirage au sort sera effectué le soir du marché de Noël.

Marché de Noël

Notre marché de Noël se tiendra le mardi 13 décembre de 18h à 20h. Cette année, vous trouverez différents espaces :

- Notre traditionnelle vente d'objets fabriqués par les enfants de l'école,
- Un espace regroupant exposants et créateurs : *crochet, poterie, mosaïque, impressions 3D, epoxy, onglerie...*
- Restauration « spécialités portugaises » et buvette organisée par l'AGPE avec vente de nougats, brochettes de bonbons, biscuits de Noël...



- Le Père-Noël sera également présent pour des photos et récupérer les lettres de souhaits des enfants.

Le tirage de la tombola organisée par les classes de Mme Balbine et Mme Bellon aura lieu aux alentours de 19h.

Rappel : absences des élèves

Je vous rappelle que toute absence doit être **justifiée** par écrit (TouteMonAnnée, cahier de liaison ou papier libre.) Vous devez également prévenir l'enseignante dès le matin de l'absence via TouteMonAnnée ou en laissant un message au 01 88 07 00 16.

Tenue des enfants

L'hiver arrive... Merci d'adapter la tenue de votre enfant à la météo :

- ⇒ En cas de pluie : un imperméable ou un manteau avec capuche,
- ⇒ En cas de froid : manteau chaud, bonnet, cache-cou, gants...
- ⇒ Préférez les moufles aux gants pour les élèves de maternelle.
- ⇒ Les moufles avec ficelle pour les enfants de maternelle sont pratiques car ils ne se perdent pas !



IL EST IMPERATIF DE MARQUER LE PRENOM DE VOTRE ENFANT SUR L'ETIQUETTE
des bonnets, gants...

Temps école et temps mairie

Pour rappel, Mme Faivre est responsable du temps scolaire (8h20 – 11h30 puis 13h20 – 16h30).

La mairie est responsable de l'accueil du matin et du soir, de la cantine et du service études. Pour toute question relative à ces temps, vous pouvez contacter Mme Tréguer au 01 88 07 00 15.

Assurance scolaire

L'assurance scolaire (**responsabilité civile + individuelle accident**) est obligatoire pour les sorties scolaires incluant l'heure du déjeuner ou dépassant les horaires scolaires.

Je vous conseille de bien vérifier votre contrat notamment si votre enfant porte des lunettes afin de souscrire cette garantie facultative qui vous permettra la prise en charge par l'assurance en cas de casse.

Si vous ne l'avez pas encore fait, merci de transmettre l'attestation d'assurance scolaire à l'enseignant de votre enfant.

Protocole sanitaire – COVID19

Le protocole de rentrée s'applique toujours au sein des établissements scolaires. Je vous prie d'informer l'enseignant de votre enfant si ce dernier était testé positif. Je vous demande également de bien surveiller tout symptôme évocateur de la COVID-19 (fièvre, toux, maux de gorge...) et de procéder à un autotest en cas de doute, et ce, avant de le remettre à l'école.

Je vous souhaite à toutes et à tous une très belle période parmi nous. Je compte sur votre présence et votre mobilisation durant les événements de cette fin d'année, mais bien évidemment et surtout, auprès de votre enfant pour l'accompagner dans ses apprentissages.

Sincères salutations,

Madame Faivre, directrice